

Portes ouvertes du site Dubied Les propriétaires ont montré que le lieu n'avait rien d'une « friche »

Samedi dernier, les propriétaires des locaux du site Dubied, à Couvet, ont ouvert leurs portes à la population du Val-de-Travers. Plusieurs centaines de personnes ont profité de l'occasion pour découvrir ou redécouvrir cet espace industriel édifié par l'un des fleurons économiques du Vallon.



Frédéric Mairy sur le ring de boxe lors de la partie officielle.

Ce 7 septembre, sous un beau soleil de début d'automne, le traumatisme de la fin de l'entreprise Dubied semble à la fois très loin et très proche, sur le site du même nom à Couvet. À tendre l'oreille, on perçoit un enfant demandant à un parent plus âgé l'histoire de la construction des bâtiments du site Dubied, du premier, du deuxième, dédiés à l'administration. En quelques phrases, l'histoire est retracée, relatée, comme on conte celle d'un aïeul. Lors des portes ouvertes du site Dubied, plusieurs centaines de personnes ont déambulé et semblé soudainement découvrir, ou redécouvrir l'endroit qui a souvent pu être qualifié de « friche », mais qui n'en est pas une.

Expositions de motos de collection et de machines Dubied, présentation des entreprises et des clubs du site, visite des plus anciens et patrimoniaux locaux ou des archives communales, en passant par des ateliers de yoga, il y en avait pour tous les

goûts. « Depuis huit heures ce matin cela ne désemplit pas », confiait Jean-Patrice Hofner, membre de l'association du site Dubied, organisateur de ces portes ouvertes. Président de cette dernière, Thierry Guizzardi a exprimé un même sourire, ravi de voir autant de personnes venues découvrir la nouvelle diversité économique et associative du site. « Qui penserait qu'une société d'importance internationale, comme Dosatec, se trouve ici ! », a-t-il cité en exemple.

Plus jamais le terme « friche »

Le son de cloche était identique auprès de Cyril Weissbrodt, également membre de l'association des propriétaires, et qui en parallèle célébrait les 20 ans de sa carrosserie. « Voir autant de monde redécouvrir la richesse du lieu est presque émouvant », avouait-il. Preuve de l'importance de l'espace, la manifestation se félicitait de la présence d'un représentant du Conseil communal de Val-de-Travers et du Conseil d'État lors de la partie officielle. Membre de l'exécutif de la commune en charge de l'économie, Benoît Simon-Vermetot a salué « un lieu autant symbolique qu'historique du village de Couvet et plus généralement du Val-de-Travers ».

« Comme nombre de Vallonniers, des membres de ma famille ont travaillé sur ce site », a-t-il poursuivi, en soulignant « l'honneur et la chance en tant que petit-fils d'ouvrier » d'être présent. Le conseiller communal a mis en exergue un lieu « qui vit toujours » et était heureux que la population puisse le redécouvrir, avant de rappeler que les autorités communales et cantonales sont actives, dans le cadre de l'Accord de positionnement stratégique (APS), pour redynamiser le site, et ce en phase avec les propriétaires. « Pour que plus jamais le terme de friche ne soit prononcé », a conclu Benoît Simon-Vermetot.

Une mesure phare de l'APS

Un « grand plaisir » emplissait aussi le conseiller d'État, Frédéric Mairy, lors de son intervention « en tant que Covasson et aussi chef du département des régions ».

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 12 septembre 2024 N°33

PAGE 3

BUTES

Quand le sel-fie se fait participatif.

PAGE 9

GARNET DE MISSIONS

Infiltrer une armée un peu particulière.

PAGE 11

FC VAL-DE-TRAVERS

Quand le maudit devient sauveur.

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6
Tables / Emplois 6
Chronique régionale 7, 8
Infos utiles 8

TROISIÈME CAHIER

Carnet de missions 9
Où sortir 10
Les sports 11
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct En un clin d'œil...

Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. Vous voyez où je veux en venir ? La vue est probablement ce qui donne le plus de sens à notre existence. C'est avec elle que l'on réalise des actions aussi essentielles que séduire, se faire plaisir, s'orienter ou conduire. La langue française l'a bien compris en déclinant l'œil sous toutes ses formes. Taper dans l'œil, avoir à l'œil, se rincer l'œil ou tourner de l'œil. Elle voit même les choses à double lorsqu'elle commence à ne pas avoir froid aux yeux ou à faire les yeux doux. Tout cela en un clin d'œil, c'est fort ! Ce constat est si vrai que le moindre problème de vue complique rapidement la vie... heu la vie ! Vous voyez un peu flou ? Rendez votre permis, rangez vos livres de chevet et éteignez tous vos écrans. Ou alors achetez-vous une paire de lunettes et mettez-vous le doigt dans l'œil pour en trouver une à un prix qui ne fait pas mal aux yeux. Bref, dans une société aussi m'as-tu-vu que la nôtre, où il faut autant voir qu'être vu, pour ne pas dire taper-à-l'œil, il faudrait être aveugle pour ne pas capter l'importance d'avoir les yeux en face des trous. Pourtant, les Jeux paralympiques viennent de se terminer et un coup d'œil furtif sur le tableau des médailles offre une vision un peu différente. Nos Helvètes valides ont rapporté huit médailles au pays pendant que les para-athlètes suisses en rapportaient plus du double (21). Et si les différences, comme tout le reste, n'étaient qu'une question de point de vue ?

Le Lynx

Naissance

Alix Burri - Le Sentier

Décès

M^{me} Gisèle Etienne, née Blaser, 87 ans, Môtiers

M^{me} Gisèle Aeschlimann, 91 ans, Travers

M. Fritz Tissot, dit Doudou, 79 ans, Fleurier

NE PAS OUBLIER

Fête des fontaines

Ce soir jeudi, n'oubliez pas les rêves d'enfants de Buttes et les sportifs de Môtiers !

En plus dans ce numéro

Achat de montres, de bijoux ou encore d'objets vintage, J. Birchler est de retour pour quelques jours.

RENCONTRE
AUX
SUGITS

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024
DE 13H00 À 17H00

OUVERT À TOUS, VENEZ
NOMBREUX !!

BUVETTE | ANIMATIONS | EXPOSITIONS
JEUX POUR ENFANTS | PETIT MARCHÉ

EMS Les Sugits
Rue de l'hôpital 31, Fleurier



Celui qui a payé volontairement ce qu'il ne devait pas...

Selon le CO commenté, on cite volontiers, à titre d'exemple, le cas du père, inscrit aux registres de l'état civil, qui paie l'entretien d'un enfant avant d'apprendre qu'il n'est pas le sien (ATF 129 III 646). Dernièrement, dans un arrêt du 29 mai 2024, le Tribunal fédéral (TF) a eu l'occasion d'invoquer les articles 62 et 63 CO, parmi d'autres, en examinant les faits suivants :

Dans le cadre d'une procédure en divorce amiable (jugement du 24 septembre 2013), B. s'est engagé à verser à A., qui devenait son ex-épouse, la somme de 10'000 francs par mois à titre de contribution à son entretien, dès le 31 janvier 2013 jusqu'au 31 août 2025. Le 7 février 2020, B. apprit de façon formelle, au terme d'une enquête privée qu'il avait mis en œuvre, que A. s'était remariée le 22 septembre 2018. Auparavant et jusqu'au 7 février 2020, B. avait régulièrement versé à A. la pension mensuelle de 10'000 francs.

Après des poursuites infructueuses, B. a introduit contre A. une action judiciaire en paiement d'une somme de 160'000 francs avec intérêts à 5%, soit le trop versé après le remariage de son ex-femme. Cette dernière alléguait que son ex-époux avait eu connaissance de son remariage peu avant que celui-ci n'ait lieu et que B. n'avait pas continué à payer la pension par erreur mais volontairement. Par jugement rendu le 19 décembre 2022, le Tribunal de 1^{re} instance a rejeté la demande de B.

Sur appel de l'ex-mari, la Cour de justice cantonale, dans un arrêt du 17 octobre 2023, a annulé le jugement du 19 décembre 2022 et condamné A. à payer au demandeur la somme de 160'000 francs avec intérêts à 5% l'an dès le 15 mai 2019. Dans le cadre de cette procédure, A. a produit des e-mails qu'elle aurait adressés à son ex-mari et qui, selon elle, démontreraient que ce dernier était au courant de son remariage alors qu'il continuait à payer la pension. Elle fit valoir des e-mails échangés avec la mère de B. ; fut entendu également le fils des parties. Mais aucun élément ne convainc le Tribunal cantonal que B. avait

eu connaissance du remariage avant le dépôt du rapport de recherche privé qu'il avait reçu le 7 février 2020.

Par acte du 20 novembre 2023, A. a exercé un recours en matière civile auprès du TF contre l'arrêt du 17 octobre 2023. Principalement, elle a conclu à son annulation et à sa réforme en ce sens que le demandeur soit débouté de toutes ses conclusions.

Dans un arrêt du 29 mai 2024, le TF a retenu ce qui suit :

À teneur de l'art. 130 al.2 CC, sauf convention contraire, l'obligation d'entretien après le divorce s'éteint lors du remariage du créancier. La doctrine ne résout pas la question de savoir si le bénéficiaire de la rente n'aurait pas l'obligation de communiquer son remariage au débiteur.

Selon l'art. 62 al.1 CO, celui qui, sans cause légitime, s'est enrichi aux dépens d'autrui, est tenu à restitution et l'art. 63 al.1 CO dit : « Celui qui a payé volontairement ce qu'il ne devait pas ne peut le répéter s'il ne prouve qu'il a payé en croyant, par erreur, qu'il devait ce qu'il a payé. » Celui qui se prévaut de cette disposition doit prouver l'inexistence de la dette et le fait qu'il a payé par erreur. « Élucider ce qu'une personne savait ou voulait au moment d'exécuter une prestation relève de la constatation des faits ». Dans le jugement attaqué, on relève que la Cour de justice, après l'évaluation des preuves, a constaté que B. était parvenu à démontrer qu'il n'avait appris le remariage de l'ex-épouse qu'en février 2020 et que la défenderesse avait échoué dans la contre-preuve. Or, en l'espèce, l'arrêt cantonal a fait une juste application des dispositions légales et le TF a rejeté le recours de A. et mis à la charge de cette dernière les frais arrêtés à 6000 francs. Ainsi, le jugement de la Cour de justice est devenu exécutoire de sorte que A. devra bien payer à son ex-mari la somme de 160'000 francs plus les intérêts et les frais de justice relatifs aux diverses instances concernées. (ATF 5A_879/2023).

Blaise Galland, avocat

Inside-Val Le coup de patin du Courrier chez les Women Cat's

Mercredi, il est 20 h 30 passé lorsque je pousse la porte du Centre de sports de glace du Val-de-Travers. Ce soir, je ne vais pas me contenter d'observer ce qui se passe sur la glace mais je vais aussi y entrer. La dizaine de joueuses du CP Fleurier féminin m'attendent pour que je prenne part à leur entraînement. Les nouveaux coaches, Carly Da Silva et Patrick Joseph, sont prêts pour un entraînement intense mais bon enfant.



Carly Da Silva (à gauche) et Patrick Joseph au milieu de leurs joueuses après la séance.

« Les séances sont devenues plus exigeantes en termes de cardio notamment », s'empresse de me glisser à l'oreille Caroline Schmidt. La défenseuse de 34 ans est désormais l'une des plus anciennes joueuses de l'équipe. « Je ne suis pas la plus vieille hein. Je ne suis pas la meilleure non plus mais la plus ancienne, c'est sûr », ajoute-t-elle d'un air rieur. Du sérieux sur la glace et beaucoup de légèreté et de bonne humeur dans les échanges, voilà qui reflète parfaitement l'état d'esprit des Women Cat's.

« Vous souffrez ? »

« L'ambiance est géniale et nous avons aussi besoin d'entraînements intenses et construits pour progresser. La combinaison des deux nous plaît. » Le coach Carly nous interrompt : « Quand vous aurez terminé de discuter, il y a un exercice à faire au cas où », balance-t-il sur un ton volontairement provoquant. Le début de la séance se déroule effectivement sur un rythme soutenu, avec pas mal de cardio et de technique au programme. Après plusieurs allers et retours entre les lignes rouges et bleues de la patinoire, certaines ont d'ailleurs du mal à reprendre leur souffle. « Vous souffrez ? Eh bien

sachez que vous n'avez patiné que 25 secondes et qu'il faudra tenir 45 secondes par shift lors des matches. » Une réalité implacable dont tout le monde a bien conscience.

Accompagnement constant

« Les entraîneurs font ça pour notre bien. On sent que Carly et Patrick nous accompagnent vraiment pour nous aider à progresser. Personne ne juge personne et on avance ensemble », rapportent les joueuses, pas rancunières. Un peu plus loin, Patrick se fait plus discret au niveau de la voix. Cet ancien gardien à niveau amateur a 12 ans d'expérience derrière lui. « Mon rôle est plutôt de conseiller et d'encadrer notre jeu défensif. Je me charge également du travail physique et de l'endurance. » Carly s'occupe davantage de la technique, lui qui n'a jamais fait de hockey mais qui a atteint un excellent niveau de patinage en écumant des heures et des heures de « glace libre » plus jeune.

Ambiance vraiment familiale

Les deux hommes se partagent les responsabilités à parts égales. Ils ont également tous les deux un

lien personnel avec l'équipe. Carly à sa fille dans le vestiaire et Patrick y retrouve sa femme. « C'est ma femme mais si elle doit recevoir une soufflante, elle la recevra, comme n'importe quelle autre joueuse », dit celui qui a plutôt pour habitude de rester mesuré dans ses propos. Pendant ce temps, l'entraînement continue et l'ambiance est toujours aussi bonne. La solidarité et les encouragements bruissent dans chaque coin du Centre de sports de glace. Les plus avancées soutiennent les plus novices dans un même élan de cohésion.

Le président est admiratif

« C'est super de voir cela. Nous avons perdu quelques joueuses douées par rapport à l'année passée mais celles qui restent avaient vraiment envie de continuer. Elles n'ont rien lâché », savoure le président Sven Renaud qui n'est pas allé jusqu'à ressortir les patins ce soir-là. « Nous sommes contents d'avoir pu faire commencer l'entraînement du mercredi plus tôt (20 h 45), cela aide pas mal les filles qui sont mamans par exemple. »



Avec trois jours et demi de glace à disposition pour satisfaire 10 équipes, le club n'a aucune marge de manœuvre ou presque à ce niveau-là. En revanche, les Women Cat's se cherchent des renforts pour le championnat de ligue D à venir (premier match le 28 septembre), là il y a de la marge. Cette plongée dans « l'eau glacée » de Fleurier vous permet désormais de mieux saisir ce qui vous attend, chères volontaires. Osez le coup du patin...

Kevin Vaucher

Hausse du chômage dans notre district

Durant le mois d'août, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 164 à 183, soit 19 personnes de plus qu'en juillet. Le taux passe de 2.9% à 3.3%.

Avec un effectif de 3402 chômeurs, le taux cantonal passe de 3.6% à 3.8%.

Lettres ouvertes et communiqués

À l'approche de la votation qui aura lieu dimanche 22 septembre, la rédaction ne publiera pas de lettres ouvertes ni de communiqués sur les objets soumis au vote dans l'édition du jeudi 19 septembre. Merci de votre compréhension.



ILS SONT SORTIS POUR..

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 3 septembre : à 6 h 21 à Buttes, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Mercredi 4 : à 12 h 26 à Travers, intervention technique ouverture de porte.

Jeudi 5 : à 12 h 55 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



LETTRES OUVERTES



Champs de blé ou champs de panneaux solaires au Vallon ?

À la vitesse à laquelle va le canton de Neuchâtel, on devrait bientôt choisir entre la nourriture et l'énergie comme notre principal moyen de subsistance.

Vu la construction des parcs éoliens sur les crêtes et l'envahissement des terres agricoles par des centrales solaires (voir le champ solaire construit sur le terrain de la raffinerie Varo à Cressier et celui construit par

l'entreprise pharmaceutique Takeda au-dessus de Neuchâtel), on peut se demander quand ce sera le tour au Val-de-Travers de se faire imposer des champs de panneaux solaires.

Couvrir les terres agricoles par des systèmes de production d'électricité intermittente, dépendant de la météorologie (le vent ne souffle pas toujours et le soleil ne brille pas la nuit), me semble un jeu téméraire

dans un petit pays comme la Suisse. Je suggère que l'on cherche une solution moins gourmande en terrains et plus efficace en rendements énergétiques à l'exemple des petits et moyens réacteurs nucléaires.

Si le manque de nourriture et le manque d'électricité deviennent les grands défis des générations futures, c'est l'alimentation qui doit primer.

Richard Wilson, Travers

Les propriétaires ont montré que le lieu n'avait rien d'une « friche »

Suite de la page 1

Le ministre a fait le constat d'un site « déjà très dynamique » et dont le développement est une des mesures phares de l'APS, signé entre canton et commune. « Nous avons la conviction que le site peut être exploité encore plus à l'avenir », a relevé Frédéric Mairy, expliquant qu'aujourd'hui l'exploitation des bâtiments existants est un enjeu en matière d'aménagement du territoire.

Le conseiller d'État a exprimé le souhait qu'autorités politiques, acteurs économiques et société

civile puissent ensemble élaborer les bonnes options pour « l'avenir » du lieu. En conclusion, Thierry Guizzardi a réitéré que la création de l'association des propriétaires du site Dubied permettait désormais de « parler d'une même voix » au sujet de son développement. « Un site toujours plus occupé, valorisé et toujours plus beau », a-t-il jugé. Samedi dernier, le site Dubied a bourdonné comme il n'avait, peut-être, jamais plus bourdonné depuis quatre décennies.

Gabriel Risold

33^e Fête médiévale du sel Quand le sel-fie se fait participatif



Le selfie de l'époque peut-être ? Les enfants de Buttes ont préparé un spectacle sur mesure pour cette édition très « imagée ».

Cette année, la Fête du sel avait opté pour un mélange des genres audacieux. Quand le médiéval rencontre la modernité, cela donne une édition placée sous l'égide du sel-fie. Mais un selfie un peu particulier alors. Si le selfie est très individuel habituellement, celui du village butteran a été pour le moins collectif. Non seulement les visiteurs ont été nombreux à se déplacer jusqu'à Buttes mais ils ont aussi pu compter sur un comité renforcé pour prendre soin d'eux.

Un comité qui prend de l'ampleur

« L'appel du président a été entendu. Comme moi, plusieurs volontaires ont rejoint Stéphane et Valérie Masi pour les épauler dans l'organisation de la fête », a lancé Nicolas Clerc sous les applaudissements nourris du public et autres chevaliers. Kristel Fatton, José Canosa

(le bien nommé Père Sel) ainsi que Jean-Claude et Sylvia Schülé ont ainsi rejoint le comité ces derniers mois. La conseillère communale Sarah Fuchs Rota n'a pas manqué de remercier « ces forces vives qui font vivre nos villages. Grâce à elles notamment, le Val-de-Tra-

vers n'est pas une cité dortoir (où la vie sociale est absente). »

Mettre sur pause le « temps du présent »

Est-ce sa visite des stands qui l'a inspirée ? En tout cas, la responsable politique a continué avec un grand enthousiasme en soulignant « que cette fête est aussi importante pour son pouvoir de transmission de notre passé. » Les enfants de Buttes ont d'ailleurs été partie prenante de la partie officielle en réalisant un petit spectacle sous forme de conte. « Il est parfois bon de pouvoir mettre sur pause le « temps du présent » où on en veut toujours plus et toujours plus vite. » Et pour rester dans le thème du selfie (participatif), retrouvez notre galerie photos complète sur nos comptes Facebook et Instagram. Vous verrez, le sel...fie, c'est addictif et bon pour la santé...



Une petite bataille et ça repart ?

Kevin Vaucher

Jeudi 12 septembre

Fête des Fontaines

Ce soir jeudi, n'oubliez pas les rêves d'enfants de Buttes et les sportifs de Môtiers !

De fontaine en fontaine, les enfants de Buttes participeront au cortège (19 h 30), afin d'y découvrir les 12 fontaines décorées par les Butterans. C'est sur la place du 12 Septembre que le fameux Picoulet sera chanté et dansé.

Les enfants de l'école primaire de Môtiers-Boveresse chanteront au Clos-Girardier, vers 19 h 30, puis place au cortège pour découvrir les différentes fontaines qui auront été décorées. Le traditionnel Picoulet sera chanté autour de la fontaine qui se trouve en face des Six-Communes.

Commune de Val-de-Travers Bande herbeuse d'espaceVal: appel à idées

Le Conseil communal invite les citoyennes et les citoyens à proposer des idées pour l'aménagement de la bande herbeuse d'espaceVal.

La commune lance un appel à idées pour la mise en valeur de la bande herbeuse située au nord du terrain de foot d'espaceVal.

L'usage de cette zone était autrefois partagé avec l'ECAP qui n'en a plus l'utilité aujourd'hui et la commune peut dorénavant en disposer librement. Ainsi, une réflexion globale à long terme, pour correspondre aux besoins des clubs et de la population, est envisagée.

La création d'un espace convivial et fonctionnel permettrait de favoriser les interactions sociales et de répondre à la demande croissante d'activités sportives et récréatives.

C'est pourquoi le Conseil communal vous sollicite aujourd'hui afin de donner l'impulsion au projet d'aménagement de cette zone. Nous cherchons des propositions réalistes et financièrement raisonnables qui tiennent compte des besoins des Vallonnières et des Vallonniers et qui puissent s'intégrer harmonieusement à l'environnement existant.

Plusieurs axes sont déjà envisagés

• Bâtiment multifonction avec buvette, vestiaires et salles de réception

• Terrain de padel (sport de raquette qui se joue sur un court encadré de vitres et grillages et divisé par un filet).

Voici les surfaces disponibles (cf. images ci-contre) :

- « Grand rectangle » : ~1500m² (~80m de long x ~20m de large)
- « Petit rectangle » : ~200m² (~25m de long x ~8m de large)

Merci de soumettre vos idées avant le 31 octobre 2024 par courriel ou par courrier : Commune de Val-de-Travers, Culture, loisirs et sports, rue du Clos-Pury 15, 2108 Couvet, cultureloisirssports.vdt@ne.ch

En cas de questions ou de compléments d'informations, nous vous répondrons volontiers via l'adresse électronique précitée ou par téléphone au 032 889 69 19.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de découvrir vos propositions et de pouvoir en réaliser certaines.

Vos idées sont cruciales pour façonner un espace qui sera au service de toute la population. Nous comptons sur votre créativité et votre engagement pour faire de ce projet un succès.

Comm.



Naissance

C'est un garçon!



Mathias, Julie et Bryan Burri ont l'immense joie d'annoncer la naissance du petit

Alix

le 30 août 2024.

1347 Le Sentier

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 12 au 19 septembre

MÔTIERS : samedi, à 17 h 30, culte, M. Weiss.

LES BAYARDS : dimanche, à 10 h, Jeûne fédéral, M. Weiss.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 12 au 20 septembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 9 h, prière des mamans et à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 19, à 19 h, messe. Vendredi 20, à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 12 au 19 septembre

Dimanche, à 10 h, culte, D. Hoehn.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2^e et 4^e dimanche du mois, à 10 h.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 12 au 19 septembre

Non communiqué.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé? composez le bon numéro:

urgences: **144**

services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**

hotline pédiatrique: **0848 134 134**

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNE
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat **032 864 64 51**
Poli-clinique **032 919 47 08**

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissances :

MERCREDI 16 H 30

Avis mortuaires

Travers

Ses fils et son petit-fils: Boris et Marie-France Baudat

Serge Baudat et son fils Igor, sa compagne Christine,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Gisèle AESCHLIMANN
1932 - 2024

qui s'est endormie paisiblement, le 8 septembre 2024, dans sa 92^e année.

Selon son désir, la crémation a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille:

Monsieur Boris Baudat
4, rue du Champ Voillard
71310 Mervans / France

Un grand merci à la Dresse Marie Orbezoza à Travers ainsi qu'à NOMAD, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Môtiers

*Elle est partie dans les étoiles,
Mais sa mélodie résonnera
à jamais dans nos cœurs.*

Ses neveux et nièces:

Sylviane et Jean-Pierre Schenk-Blaser et famille,

Joël et Jacqueline Blaser et famille, Isabelle et François Beck-Blaser et famille, Monique et Rudy Jucker-Blaser et famille, Martine et Jean-François Emery-Blaser et famille,

Ses neveux et nièces des familles Blaser, Besuchet, Etienne, Wahlen et Rey, ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Gisèle Etienne
née Blaser

enlevée à leur tendre affection, le 7 septembre 2024, dans sa 88^e année.

Selon son désir, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille:

Madame Sylviane Schenk
Rue des Moulins 3
2105 Travers

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home Clairval à Buttes pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

«Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu.»

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié, la famille de

Madame Jocelyne RACINE

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à cette épreuve par leur présence à l'hommage, leur soutien et leurs messages.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Annette CURRIT

sa famille remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil.

Montcherand, Lully, Colombier, septembre 2024

Fleurier

Son épouse: Adelia Tissot,

Son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants: Yvan et Sabrina Tissot, leurs enfants Kim et Noa,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Fritz TISSOT dit Doudou

qui s'est endormi paisiblement, le 10 septembre 2024, à l'âge de 79 ans.

Selon son désir, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille:

Madame Adelia Tissot
Rue de la Place-d'Armes 10a
2114 Fleurier

Un grand merci au Docteur Jean-Pierre Caretti, au personnel de ProSàD et de l'hôpital de Sainte-Croix, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Églises chrétiennes du canton de Neuchâtel
Message à l'occasion du Jeûne fédéral dimanche

Le Jeûne fédéral nous invite chaque année à un temps de méditation et de jeûne qui plaît au Seigneur. Un temps de prière et un jeûne de solidarité pour penser aux plus défavorisés, ainsi qu'à celles et ceux dans le monde qui souffrent de la violence.

« Tous les croyants vivaient ensemble et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun. » Ac2, 44-45

Plus que jamais, nous réalisons l'exigence de tendre vers cet idéal évangélique de coha-

bitation et d'être solidaires les uns des autres. C'est pourquoi, les églises neuchâteloises vous encouragent à soutenir le projet de l'« Action Jeûne Solidaire », qui vise, cette année, à promouvoir les activités des femmes pygmées sur l'île d'Idjwi, une population doublement marginalisée et victime d'exclusion sociale.

Quel que soit le pays, nous continuons de vivre dans un monde où la véritable égalité des sexes n'est toujours pas atteinte. La féminisation de la pauvreté persiste et souligne à quel point il est indispensable de défendre les droits des filles et des femmes dès leur naissance et tout au long de leur vie. Pour qu'elles puissent

conquérir de l'autonomie et être actrices de leurs destinées, l'éducation et la formation en sont la clé.

Le soutien au projet permet d'assurer un niveau de vie approprié aux femmes et aux filles et de leur donner plus de confiance dans l'avenir. Par la prière, le jeûne et l'engagement, donnons un témoignage vivant. Contribuons à apporter la lumière du Ressuscité à un monde qui a besoin d'espoir.

Information ludique sous forme de petit film à voir sur YouTube (www.youtube.com/watch?v=VRxgg-YVq3U). *Comm.*



Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL

L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 12 64

pf.dubois@bluewin.ch

LES VARIATIONS MUSICALES
Chapelle aux Concerts, Couvet
dimanche 22 septembre, 10h

CONCERTS BÉBÉ

Informations et réservations : lesvariationsmusicales.com

Entrée libre
collecte

Vente de meubles en sapin

+ divers bibelots, objets déco

Samedi 14 septembre 2024 dès 8 h
Restauration sur place
Hangar Menuiserie Borel à La Brévine
Tél. : 079 205 23 19

LES BAYARDS

Salle de la Chapelle
Vendredi 13 septembre
Dès 20h15 - Portes 19h30

MATCH AU LOTO

(SYSTÈME NEUCHÂTELOIS)

1 abonnement : Fr. 15.-
3 abonnements : Fr. 30.-
Cageots garnis, fromage, etc.

Organisé par la :
Société des accordéonistes
« La Gaîté »

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

UN PETIT TRUC EN PLUS
JEU 12 SEP - 20H | SAM 14 SEP - 17H30 | DIM 15 SEP - 17H

JAMAIS PLUS - IT ENDS WITH US
VEN 13 SEP - 20H30 | SAM 14 SEP - 20H30 | DIM 15 SEP - 20H

PETIT PANDA EN AFRIQUE
DIM 15 SEP - 14H30

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

Centre culturel du Val-de-Travers

Le groupe théâtral des Mascarons accueille

Joël Maillard
Prix suisse des arts de la scène en 2021
qui donnera deux spectacles drôles et décalés.

Résilience mon cul

Un stand-up poético-burlesque (presque) non autocensuré
Vendredi 20 septembre à 20h.

Sans effort

Une pièce fondée sur l'absence d'écriture, avec Marie Ripoll
Dimanche 22 septembre 17h.

Tarifs : adultes : Fr. 30.-
étudiants / apprentis / AVS / AI / chômeurs Fr. 25.- / CCV : Fr. 20.-
Réduction de Fr. 10.- sur l'achat du deuxième spectacle

Réservations sur répondeur au **079 633 48 25**
(merci de privilégier le sms)

www.mascarons.ch
Maison des Mascarons - Grande-Rue 14 - 2112 Môtiers

POUR TOUTES VOS MANIF...

LE **Courrier Val-de-Travers** HEBDO

SE TIENT TOUJOURS À VOS CÔTÉS.

Payer plus Toucher moins

NON!

à l'arnaque de la LPP

le 22 septembre

Jusqu'au **lundi 16 septembre 2024**

Artistes de Colombie - gravure
Albeiro SARRIA - peinture
Artistes de Mongolie - gravure
Valérie STOLL - sculpture

HORAIRES
VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE / LUNDI
DE 15 H À 18 H ET SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE CULTUREL BLEU DE CHINE
BOVET-DE-CHINE 3
FLEURIER / NE
T +41 32 861 28 87 / +41 77 422 04 45
ioset@bleuwin.ch

www.bleudechine.ch

JEÛNE FÉDÉRAL !

Les bureaux et ateliers
seront fermés
lundi 16 septembre

Ouverture **mardi**
17 septembre
à 8 heures

IMPRIMERIE MONTANDON FLEURIER

À LOUER
à FLEURIER
RUE DU COLLÈGE
Appartement
3 pièces
Au 2^e étage + 1 grande pièce indépendante au 3^e étage.
Salle de bains baignoire et cuisine, cave, buanderie. Grande terrasse et jardin commun.
Loyer **Fr. 1250.-** charges comprises
Possibilité d'un abri pour voiture Fr. 50.-/mois.
Disponible dès le 1^{er} octobre 2024.
Tél. 079 660 73 81



L A F L E U R I E R

Restaurant Pizzeria

Le climat change et nous aussi!

Venez déguster nos fondues au fromage et nos croûtes au fromage.

Et toujours nos pizzas à consommer sur place ou à l'emporté à Fr. 15.-

Nous sommes ouverts du mardi au samedi de 9 h 30 à 14 h 30 et de 17 h 30 à 22 h 30.
Dimanche et lundi fermé.

2126 Les Verrières NE
032 866 10 26

Auberge
Boucherie de campagne

AU PIED DE COCHON
Chez Matraz
2117 La Côte-aux-Fées
Chr. Bezençon : 079 648 13 33

VACANCES
du mercredi 18 septembre au mardi 1^{er} octobre inclus

Lundi, mardi	fermé
Mercredi, jeudi	10 h 30 - 14 h
Vendredi	10 h 30 - 14 h et dès 16 h 30
Samedi	dès 10 h 30
Dimanche	10 h 30 - 16 h

La saison des tripes est de retour
sur réservation

« Au Gourmet »
BOUCHERIE · CHARCUTERIE
DEPUIS 1987

Famille L.-Z. Huguenin · 2114 Fleurier · 032 861 11 73

Exceptionnellement
La boucherie sera fermée
samedi 14 septembre 2024
merci de votre compréhension
Famille L.-Z. Huguenin

bonnes tables
— food · wine · bar —
Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs. Pensez-y!

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers
HEBDO

Emplois

**OFFRE D'EMPLOI :
EMPLOYÉ-E EN INTENDANCE (15%)**

Nous recherchons un-e employé-e d'entretien à 15% pour rejoindre notre équipe à partir du **1^{er} novembre 2024** ou à une date à convenir.

Vos missions :

- Assurer le nettoyage et l'entretien des locaux
- Veiller à l'hygiène et à la propreté des espaces intérieurs et extérieurs
- Procéder à la restitution des locaux lors d'une location (restitution des clés et vérification de la propreté des locaux)
- Vérification des stocks et transmission des commandes au secrétariat
- Respecter les consignes de sécurité et les protocoles en vigueur

Votre profil :

- Expérience dans l'entretien et le nettoyage souhaitée
- Connaissance des produits d'entretien et des méthodes de nettoyage
- Sens de l'organisation, rigueur et discrétion
- Capacité à travailler de manière autonome
- Permis de travail requis

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée (CDI)
- Un taux d'activité de 15%
- Un environnement de travail respectueux et bienveillant
- Lieu de travail: Fleurier

Si vous êtes intéressé-e par ce poste, merci d'envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante: CORA, rue du Patinage 1, 2114 Fleurier ou par courriel: christelle.isler@ne.ch, jusqu'au 30 septembre 2024.

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature!

« Toute la musique que j'aime! »

Repas musical de fin d'année
destiné aux citoyennes et citoyens du Val-de-Travers, ainsi qu'aux artisans et entreprises de la région.

Vendredi 29 novembre 2024 - Collège et préau couvert de Buttes

Menu

Buffet d'entrées à quatre mains

Panaché de rôtis, sauces variées et gratin

Choix de fromages de la région

Déclinaison de desserts maison

Programme

Dès 19 h : Accueil
Apéritif offert (Mauler, absinthe ou eau)
Musique

20 h : Repas - entrée / Musique

21 h : Repas - plat principal / Musique

21 h 45 : Fromages / Musique

22 h 15 : Dessert et café / Musique - danse

L'orchestre

Yves Zbaeren, musicien professionnel résidant sur le bassin lémanique, compositeur, chanteur, pianiste et animateur confirmé, est l'auteur de plusieurs CD. Avec ses amis, guitare solo, basse et batteur, ils parcourent la Suisse romande et la France voisine avec un répertoire large et varié - années 60 à nos jours - pour la plus grande joie de publics divers.

Places individuelles : Fr. 130.-
Grande table pour 10 personnes : Fr. 1'200.-
Boissons non comprises sauf apéritif. Boissons à tarifs préférentiels.

Apéritif offert!

Le bénéfice éventuel est destiné à l'Association Ukraine Val-de-Travers

Renseignements et inscriptions : M. Pierre Aubert (Môtiers)
pierre.aubert5@bluewin.ch / +41 79 206 90 25

Quand Véronique Gobet vous invite au « coin du feu »



Véronique Gobet c'est la classe et l'élégance du piano jusqu'au bout des doigts. La pianiste neuchâteloise s'est produite samedi soir, à la Chapelle aux Concerts, devant une assemblée trop intimiste au vu de sa prestation. Lorsque vous l'écoutez, elle ne se contente pas de (bien) jouer et de vous emporter « ailleurs ». Elle plante tout un décor autour de sa performance en dévoilant quelques informations sur l'univers qu'elle crée lors de ses soirées. Samedi, c'est autour de son compositeur favori, Frédéric Chopin, et « de son monde si attachant car beau et fragile à la fois », qu'elle a emporté son auditoire. Un peu comme si elle proposait à ses invités du soir de s'asseoir autour d'un feu et de partager un moment de musique tous ensemble. Véronique Gobet présente et consacre son cinquième album (déjà) à Chopin, c'est dire si elle fait une bonne guide pour faire jaillir les flammes lors de ses soirées qui se poursuivent ce 13 septembre à la Grande Béroche puis à Zurich le lendemain.

Derrière ce portail de Travers, c'est la jungle amazonienne!

À Travers, c'est un portail a priori comme les autres, quoique peut-être un peu plus lourd. Mais le pousser vaut assurément le détour. Une fois la serrure libérée, vous tombez sur 300 mètres carrés à peine croyables. Comme si un petit bout de jungle amazonienne avait été déplacé au cœur du Val-de-Travers. 400 espèces de plantes, deux étangs, une pergola et un cortège d'animaux en tous genres seront alors devant vous. Ici, c'est Delphine Vantiegheem la reine de la jungle.



Delphine Vantiegheem, posée sous sa pergola, au milieu de la verdure omniprésente de son jardin. De quoi être dépaycée au quotidien.

Ce nom vous dit quelque chose ? Normal, c'est elle qui avait ouvert ses portes au Courrier en janvier 2022 pour vous faire découvrir sa maison entièrement rénovée dans le style du 19^e siècle. L'intérieur étant maintenant presque terminé, la Vallonnière s'est attaquée au jardin. Et elle a une fois de plus montré que le « classique », ce n'était pas pour elle. « J'aime créer des univers harmonieux. Dans mon jardin, j'essaie de créer un ensemble cohérent en additionnant plein de petites choses. C'est une forme d'art qui conduit à une jungle qui semble désorganisée mais qui est très travaillée en réalité. »



Depuis l'extérieur du jardin, on ne distingue que le toit de la maison de Delphine Vantiegheem.

Trois ans de quête pour un érable

Si elle a commencé avec des plantes totalement classiques, « qu'on trouve dans les magasins du coin », elle a rapidement affiné ses recherches, allant jusqu'à traverser la frontière. Trois ans lui auront été nécessaires pour dégoter un érable panaché. Thalictrum, ail géant, gainer du Canada... ce sont au total plus de 400 espèces qui se côtoient désormais sur ses terres, ou plutôt dans sa terre. « De quoi multiplier les cachettes pour les animaux. C'est toujours une surprise de venir dans le jardin. Je peux tomber sur des hérissons, des renards, des fouines, des grenouilles, des pies, des tritons et ainsi de suite. Il y a même une fourmière qui s'est nichée dans l'un de mes murs. Du coup, il arrive qu'elle ressorte par le parquet mais je ne peux pas me résoudre à appeler un spécialiste pour régler le problème. J'aime trop les animaux pour cela. »

Le traceur GPS et le renard

Mais les animaux ne le lui rendent pas forcément. « Des assiettes et d'autres objets disparaissaient ces derniers mois. J'ai donc décidé de placer un traceur GPS dans la nourriture

et j'ai découvert que c'était un renard qui venait manger dans le jardin qui partait constamment avec le couvert », rigole cette boule d'énergie. Delphine Vantiegheem refuse l'entrée à son jardin à une seule espèce : les limaces ! « Je ne les tue pas mais je les déplace par kilos dans un champ non cultivé pour éviter des dégâts trop conséquents chez moi. » Comme elle ne fait rien comme les autres, la plante préférée de sa « jungle » est aussi l'une des moins esthétiques à ses yeux.

Dans la peau d'une « experte »

« C'est le sédum. Une plante assez quelconque qui a une valeur sentimentale pour moi. C'était la plante de mon frère qui est décédé il y a quelques années maintenant. Je pense à lui à chaque fois que je la regarde. » Delphine entre aussi de temps en temps dans la peau d'une « experte » pour expérimenter de nouvelles choses. « Je me balade toujours avec une boîte dans mon sac. Si je vois une plante qui me plaît, je coupe un bout de tige que je préserve dans un mouchoir mouillé avant de la replanter chez moi. Avec un peu d'hormones de bouturage, cela repousse très bien généralement. » Fuyez maintenant car le portail se referme et il ne faudrait pas vous perdre dans la jungle, c'est dangereux paraît-il...

Les trois conseils jardinage de Delphine

1. Lorsque vous cherchez une plante ou un arbre qui peut pousser au Vallon, ajoutez la mention « canadien » ou « sibérien » à votre recherche internet et vous êtes sûr qu'il passera l'hiver.
2. En lieu et place d'acheter des pots de fleurs onéreux, procurez-vous des seaux à mortier. Et faites-y des trous sur les côtés, à quelques centimètres du sol. Cela permet de conserver une petite réserve d'eau, contrairement aux trous en fond de bac.
3. Privilégiez l'acquisition de seilles à linge pour les plantes d'eau. C'est économique et plus pratique par rapport à des paniers aquatiques souvent trop étroits.

Kevin Vaucher

Rotary Club et cinéma Colisée Une rampe vers le divertissement

Le Rotary Club Val-de-Travers s'apprête à inaugurer une rampe pour personnes à mobilité réduite qu'il a évidemment financée. Cette inauguration aura lieu le vendredi 20 septembre dès 18 h 30 au cinéma Colisée. En offrant cette rampe au cinéma de Couvet, le club service vallonnien entend montrer sa volonté de rendre accessible la culture et le divertissement à toutes et tous. L'importance de ce projet a été reconnue par les instances rotariennes, à savoir la Fondation Rotary international qui a également tenu à apporter son soutien.

Un programme en trois temps

Le Colisée vallonnien a été construit en 1956 et est géré depuis un peu plus de 20 ans par une association motivée de bénévoles. Lors de la journée du 20 septembre, une partie officielle précédera une conférence de Maryline Hügli, membre du Club en fauteuil roulant du Jura, sur le thème « Vivre comme tout le monde ». S'ensuivront un apéritif puis la diffusion du film Intouchables. Un classique. Le bénéfice de la soirée sera entièrement investi dans l'adaptation des WC du cinéma pour les personnes à mobilité réduite.

Comm. - KVA



REGISTRE DU COMMERCE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Marie-Anne Broyon, à Val-de-Travers, Plan-Essert 1, 2113 Boveresse. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Broyon Marie-Anne, de Gryon, à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But : formations, production et recherches scientifiques dans les domaines des sciences de l'éducation, des compétences socio-émotionnelles et des approches interculturelles. Conduite et évaluation de projets pédagogiques. Coaching d'étudiants. Autre adresse : Case postale, 2114 Fleurier.

AR Lustracars Rosset, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Philippe Burkhalter ne referme pas encore la porte...

Responsable de la piscine des Combes depuis « 16 à 17 ans » selon ses souvenirs, Philippe Burkhalter a atteint le bel âge de 65 ans cette année. Dimanche 8 septembre, il pensait qu'il refermerait une dernière fois le portail de la piscine. Mais les plans ont quelque peu changé...



Intéressons-nous donc d'un peu plus près à ces plans. « Je pourrais partir en retraite mais je vais continuer encore un peu si tout va bien », déclare Philippe Burkhalter en déposant son regard du haut en bas de la piscine des Combes. En cette dernière journée d'ouverture, le temps est plutôt froid et c'est pas la grande foule pour lui tenir compagnie. Mais revenons sur ces mots et décryptons-les. « Si tout va bien », ça veut dire quoi exactement ?

Un retraité « en attente »

« Il n'y a rien d'officiel encore, je préfère le dire. Mais j'adore mon métier et je suis bien volontiers à disposition pour continuer à développer la piscine. » Le « retraité en attente » fait référence au grand projet de rénovation de l'infrastructure. Ce projet est dans les plans (les fameux plans) depuis plusieurs années maintenant et il semblerait que le vent commence à être favorable pour que le rythme de sa réalisation s'accélère. « Il y a une réelle volonté d'aller de l'avant », confirme-t-il. Et dans ce mouvement favorable, l'expérience et l'expertise de Philippe Burkhalter sont des atouts précieux. Ceci vaut donc bien un petit délai d'entrée en retraite.

Le projet de rénovation de la piscine s'accélère ?

D'autant plus qu'il lui sera sans doute demandé d'accompagner son successeur quelque temps afin de lui transmettre toutes les clés nécessaires au bon fonctionnement de la

piscine des Combes. « J'ai dit que j'aimais mon métier mais je me ferai aussi un plaisir de lever le pied et de faire autre chose quand le moment sera venu », rigole-t-il. Pour traduire, il n'en reprendra pas pour 15 nouvelles années ! Qu'il se rassure, les préparatifs du projet semblent à bout touchant. L'une des prochaines grosses étapes consistera à s'assurer du soutien des autorités quant à son financement qui se montera à plusieurs millions de francs. Par le passé, l'infrastructure des Combes a déjà subi quelques travaux pour coller à son temps aux besoins qui évoluent et aux différentes normes de sécurité.

65 ans d'évolutions

« En 1959, il y avait juste le bassin, une petite pataugeoire et le bâtiment avec les vestiaires. Le plongeur a vu le jour l'année suivante. » Les vieux vestiaires de 1959 ont ensuite été transformés en buvette. Dans les années 1970, c'est le bâtiment d'accueil, où se trouve le guichet pour les entrées, qui est sorti de terre. « Le chauffage a également été installé à cette période. L'eau de la piscine n'était pas chauffée jusque-là. » En 2005, de grandes évolutions ont été apportées avec l'agrandissement de la pataugeoire en jardin d'eau, la construction de la buvette actuelle et du terrain de beach-volley. La machinerie a aussi été revue dans son ensemble. Aujourd'hui, la piscine souffle ses... 65 bougies (tiens, tiens) et elle n'est pas près de partir en retraite, elle non plus...

Kevin Vaucher

P.-A. Jequier, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Artemisia Distribution Sàrl, à Val-de-Travers. Bugnon Claude-Alain Charles et Bugnon Karine Mylène ne sont plus associés ; les 90 parts sociales de CHF 100 du premier et les 10 parts sociales de CHF 100 de la seconde ont été cédées à la société « Distillerie Artemisia - Bugnon & Cie », à Val-de-Travers, laquelle porte désormais la raison sociale « Artemisia Distillerie SA » par suite de transformation en société anonyme.

SGRISEL Immobilier SA, à Val-de-Travers, les Lacherelles 3, 2105 Travers. Nouvelle société anonyme. Statuts du 02.09.2024. But : la société a pour but l'acquisition, la détention, la gestion, la rénovation et la vente

de tous biens immobiliers ; elle peut également acquérir et gérer des participations dans tous types d'entreprises et de projets, en Suisse et à l'étranger (activité de « holding »). Capital-actions : CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Grisel Samuel, de Val-de-Travers, à Les Ponts-de-Martel, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 02.09.2024, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Swiss-Fourrages SA en liquidation, à Val-de-Travers. Par ordonnance du 30.08.2024, le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers a prononcé la suspension de la liquidation de la société, faute d'actif.



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Soumission de terres agricoles

La Commune de Val-de-Travers met en location cette fin d'année plusieurs parcelles agricoles à Boveresse. Elles seront affermées avec des baux d'une durée de 6 ans.

Les formulaires de soumission sont à demander au dicastère du territoire de l'énergie et de la mobilité, 032 886 43 77, urbanisme.VdT@ne.ch ; le délai de soumission court jusqu'au 26 septembre.

Résumé des parcelles ci-dessous :

Parcelles	Attribution conjointe					
N° bien-fonds	1121	1123	1124	1140	1288	1351
Localité	Boveresse	Boveresse	Boveresse	Boveresse	Boveresse	Boveresse
Surface SAU (ares)	146.8	371.2	86	55.4	143.1	67.9
Fermage de base (CHF)	781	1975	458	295	762	282
Affectation actuelle (agricole, construction, ...)	Agricole	Agricole	ZUP	Agricole	Agricole	Agricole
Durée bail	6	6	6	6	6	6

LE CONSEIL COMMUNAL



OUI

à l'initiative «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)»!

à la réforme de la LPP
Pas question de payer plus pour toucher moins

NON

Recommandation de vote
Votations du 22 septembre 2024



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Avis aux propriétaires riverains des routes cantonales

Les propriétaires riverains des routes cantonales sont rendus attentifs au fait que, conformément à l'art. 68 de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et à l'art. 30 de son règlement d'exécution (ReLRVP), les branches d'arbres et les haies pouvant pénétrer dans le gabarit d'espace libre des voies publiques, de même que celles qui masquent la signalisation routière ou entravent la visibilité aux abords des carrefours ou des accès privés, doivent être coupées en retrait des bornes ou limites de propriété, au minimum à 0.30 m en localité et 0.50 m hors localité. Pour les trottoirs, la largeur totale doit être dégagée.

La hauteur des haies ne doit pas dépasser 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue.

Par ailleurs les branches d'arbres surplombant les chaussées des routes cantonales doivent être coupées pour laisser un gabarit d'au moins 4.50 m (routes d'approvisionnement: 4.80 m). Cette hauteur est fixée à 2.50 m pour les trottoirs.

La carte des routes cantonales et d'approvisionnement est disponible sur le site internet du service des ponts et chaussées à l'adresse www.ne.ch/spch.

Un délai échéant au **15 novembre 2024** est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais par les soins du service des ponts et chaussées.

L'ingénieur cantonal, N. Merlotti



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Extrême ?

C'est le terme utilisé par les opposants pour qualifier l'initiative biodiversité.

Que demande cette initiative ? Que la Confédération et les Cantons prennent des mesures ciblées et veillent à ce que des surfaces et des ressources financières soient disponibles, que la nature et les paysages soient ménagés.

Aucun objectif chiffré n'est donné afin de laisser aux autorités la liberté de favoriser la collaboration avec les divers acteurs concernés. Une proposition souple prônant la collaboration. Rien d'extrême donc !

Le syndicat paysan Uniterre communique « se battre pour un débat de société constructif et unifiant qui ne s'acharne pas sur les agriculteurs mais qui ne minimise pas les changements nécessaires pour la transformation durable de notre système alimentaire. La perte de la biodiversité se trouve parmi les défis les plus importants de notre temps ».

L'Union suisse des paysans USP (contrairement à Uniterre, Bio Suisse, Apisuisse, la Fédération suisse de pêche, etc.) combat l'initiative. Sa crainte est que le texte pousse la Suisse à respecter l'engagement pris à la COP 15 de protéger 30% des terres du pays (ce qui ne veut pas dire cesser de les cultiver mais de les cultiver autrement). Actuellement, 19% des terres sont en « surface promotion biodiver-

sité ». Pour l'USP, augmenter cette part représente un risque pour l'approvisionnement du pays et entraînerait des tâches administratives. C'est peut-être vrai pour les tâches administratives (que tout le monde déteste !) mais nettement moins pour les ressources alimentaires produites. Pour étayer son opposition, l'USP a commandé et financé une étude auprès d'un chercheur « indépendant » afin qu'il prouve que la biodiversité n'est pas menacée en Suisse. Étude contestée par 102 chercheurs remettant en cause les méthodes utilisées et la probité du chercheur !

Enfin, les partis prétendant soutenir les agriculteurs, qui s'inquiètent de la souveraineté alimentaire du pays (UDC, PLR et Centre) et qui recommandent de rejeter l'initiative, soutiennent surtout l'agrochimie, la haute finance et les banques et entretiennent la confusion pour conserver l'aide financière de ces gros acteurs économiques en échange de leurs loyaux services* ! Et cela, au détriment des paysans, de la nature et de notre production agricole à moyen et long terme.

POP, Parti ouvrier et populaire du Val-de-Travers

* Vous en aurez la preuve en novembre quand ces 3 partis soutiendront l'élargissement des autoroutes qui entraînerait la disparition de centaines d'hectares de terres !

Valorisez vos annonces via notre site www.courrierhebdo.ch

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier. Nos emplacements sont limités, alors ne tardez pas à demander nos tarifs.



CARNET DE MISSIONS

SUR LES TRACES DES TRÉSORS CACHÉS DU VAL-DE-TRAVERS

Type de mission : infiltrer une armée un peu particulière.

Renseignements sur l'objectif : l'ennemi n'est pas d'apparence humaine et fait peu de sentiments au combat.

Localisation de l'objectif et date : Môtiers - Date : août 2024.

Observations du terrain : le terrain de cette mission est en pleine nature, sur de vastes territoires boisés. Prévoir un équipement approprié et du matériel résistant. La température peut parfois grimper dangereusement.

Carnet de : Kevin Vaucher

MISSION N° 16



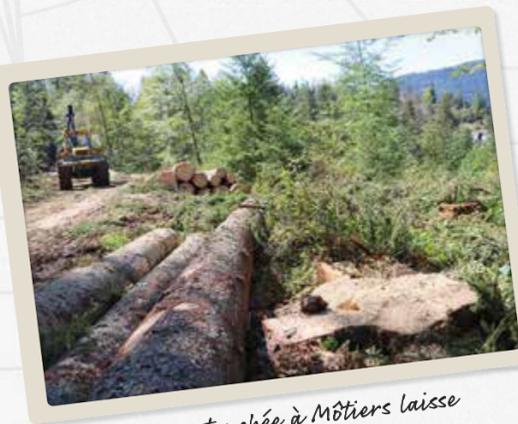
COMBIEN ÇA VAUT UN ÉPICÉA ?

Dans le domaine du bois, on parle toujours de prix au mètre cube. Un épicéa sain se vend 100 francs le mètre cube. Mais l'attaque des bostryches n'est pas sans conséquence sur sa valeur marchande. Dès que l'arbre est altéré, son bois se meurt et il devient bleu. Plus il est dans un état de mort avancé, plus la zone bleutée s'élargit. Lorsqu'un épicéa est attaqué, il perd 25% de sa valeur mais il peut encore être vendu 75 francs, toujours au mètre cube. Lorsqu'il est vraiment très attaqué, son prix chute presque de moitié et, ce qui peut être salvé, rapporte seulement 55 francs à son propriétaire. À Môtiers, les 150 arbres touchés et évacués ont donc trouvé un acheteur malgré leur état. Même si des négociations ont eu lieu sur la valeur du lot, tout n'a heureusement pas été perdu.

Imaginez une attaque de grande ampleur avec des millions d'ennemis qui débarquent dans les forêts du Val-de-Travers. Imaginez-les insaisissables. À peine ont-ils eu la peau d'un membre de l'espèce qu'ils s'en prennent déjà au suivant et ainsi de suite, sans répit ! Que feriez-vous ? Céderiez-vous à la panique ? Eh bien sachez que c'est exactement ce qu'il se passe actuellement dans nos forêts, et aussi un peu partout ailleurs en Europe. Cette guerre est celle menée par les bostryches typographes et elle a encore pris de l'ampleur ces derniers mois. Leurs cibles ne sont pas les hommes mais les arbres et plus exactement les épicéas. Pas de chance, ils sont très nombreux sur notre territoire. Les pertes deviennent donc énormes et l'état d'urgence est déclaré !

Plus de 13 millions de bostryches rien qu'à Môtiers

Dans la forêt de Môtiers, non loin de la cascade, le bruit des tronçonneuses a résonné sans s'arrêter durant une dizaine de jours. Un peu comme si la forêt pleurait les 150 arbres qui ont dû être coupés et sortis de la « zone de guerre » qui s'étend sur 30'000 mètres carrés à cet endroit. « Cela représente environ 700 mètres cubes d'épicéas. C'est énorme et cela concerne de grands spécimens vieux de 120 à 130 ans », déplore Claude-André Montandon. Le responsable communal des gardes forestiers connaît bien le coléoptère et il sait qu'il peut faire des dégâts sur des foyers d'une trentaine d'arbres habituellement. Mais aujourd'hui, il s'étonne : « Une attaque aussi forte et rapide, c'est du jamais vu ! Vraiment. L'attaque ne se concentre pas sur Môtiers, elle touche aussi d'autres villages du Val-de-Travers. À Buttes, ce sont 1000 mètres cubes qui sont concernés par exemple (valeur potentielle de 100'000 francs). C'est un cimetière d'épicéas à ciel ouvert, c'est un désastre d'avoir une telle vision devant nous. » Il faut dire que le bostryche n'a pas fait dans le détail au niveau du nombre de « combattants ». « Chaque arbre est attaqué par 90'000 bostryches, ce qui correspond à plus de 13 millions d'individus rien que sur les trois hectares de Môtiers. » Face à une telle invasion, la poignée de bûcherons communaux semblent un peu courts. Le rapport de force est pour le moins déséquilibré.



La zone touchée à Môtiers laisse un gros vide dans le paysage

Tout cela pour... des chambres nuptiales à bostryches

Contrairement aux apparences, l'armée des bostryches ne puise pas sa raison d'être dans la guerre. Au contraire, c'est l'amour qui la pousse à agir de la sorte. Le mâle perce l'écorce de l'épicéa dans le but de préparer une chambre nuptiale à sa belle. « Il l'attire en sécrétant une certaine odeur et ils s'accouplent. La femelle pond alors ses œufs entre l'écorce et le bois. Chaque ponte équivaut à 50 à 80 nouveaux coléoptères. » Les œufs sont déposés dans des galeries maternelles et larvaires. Une fois ce travail terminé, les parents quittent « le nid » pour aller coloniser un arbre à proximité. Le problème ne vient pas de cet acte en lui-même mais du nombre de chambres nuptiales et de « sauterelles ». « Ils sont tellement nombreux à faire pareil que cela coupe la montée de la sève de l'arbre et il finit par s'assécher. Le seul moyen de combattre que nous avons, c'est d'abattre les arbres touchés et de les évacuer. » Les œufs se développent entre 7 à 12 semaines. Si les « victimes » sont évacuées assez rapidement à la scierie, l'écorce peut être broyée et la prolifération s'en retrouve ainsi freinée.



Claude-André Montandon fait l'état des lieux des épicéas à terre

Le test du bostryche dans le congélateur

Sur les 120 espèces de bostryches recensées, seul le typographe pose réellement problème dans nos forêts, selon Claude-André Montandon. Le réchauffement climatique et les canicules répétées conduisent à un déficit hydrique qui fragilise les épicéas. Il en profite pour les attaquer massivement. Dans le même temps, le bostryche, lui, n'est pas du genre petit bras. « Il vit généralement trois à six mois mais il a la capacité de passer l'hiver et de poursuivre son développement au printemps s'il n'a pas terminé son développement. Il est résistant. J'ai pu le constater de mes propres yeux à travers une expérience. J'ai posé un bostryche dans mon congélateur puis je l'ai réchauffé sur le radiateur trois fois de suite. Et même après ça, il était encore en vie, vous imaginez ? » Il y a quand même des raisons de se réjouir car le coléoptère vole très mal. Il est donc possible de contenir sa propagation en agissant rapidement lorsque des foyers surgissent. La prolifération de ses prédateurs directs (oiseaux, guêpes, mouches,...) constitue aussi un acquis réjouissant dans l'optique d'un retour à un équilibre naturel plus sain. Notons qu'il n'existe aucun traitement pour contrer les attaques de bostryches sur des arbres debout (il est uniquement possible de traiter le bois lorsqu'il est coupé). Allez, vous savez tout sur cette armée, mission réussie ! Je rentre au Courrier. S'il reste encore quelques bois pour faire du papier et écrire cet article, il s'autodétruit bientôt...

La déforestation de 1850 et le danger de la monoculture

À Môtiers, les plantations touchées avaient été semées dans les années 1900. Avant elles, c'était de vastes étendues de champs d'absinthe. Si on est encore loin de la forêt jardinée que l'on trouve dans d'autres endroits du Vallon, la zone est en pleine conversion. « À l'époque, mes prédécesseurs avaient opté pour de la monoculture à la suite des champs d'absinthe. On peut penser aujourd'hui que c'était une erreur que de planter que de l'épicéa mais il faut se replonger dans le passé pour comprendre. En 1850, on parlait déjà de déforestation. On utilisait beaucoup de bois pour se chauffer, que ce soit en charbon, en bois de feu ou autres. La situation était devenue très problématique. Il n'y avait plus un seul arbre de Noiraigue à la Ferme Robert. C'était nu ! Et il y avait un grand nombre de glissements de terrain en raison de cette déforestation. Pour tenter d'endiguer le problème, il avait été décidé de replanter massivement. L'épicéa avait été privilégié car il résiste bien aux températures de notre région. » Aujourd'hui, le nouveau danger provient de ces mêmes épicéas, proies favorites des fameux bostryches. Et la perte de rendement se mesure à long terme. « Si nous replantons aujourd'hui, il faudra attendre 50 ans avant d'en voir les effets sur la production de la parcelle. Et nous ne pouvons pas faire de la compensation en collectant davantage de bois dans le reste de la forêt puisque nous prélevons uniquement ce que la forêt produit (l'accroissement) tous les 9 ans. »



Voici les galeries maternelles et larvaires du bostryche

Votre spécialiste régional en énergies renouvelables



Pompe à chaleur



Bornes de recharge



Installation photovoltaïque
Communauté d'autoconsommation

Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !



Rue du Preyél 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24

www.sevt.ch

→ ELECTRICITE → POMPE A CHALEUR → BORNES DE RECHARGE → PHOTOVOLTAIQUE → ELECTROMENAGER → DEPANNAGES



Un p'tit truc en plus

D'Artus, comédie, avec Artus, Clovis Cornillac, Marc Riso...



Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.

Petit panda en Afrique

De Richard Claus, Karsten Külicher, aventure, animation, comédie, famille, avec Thom Hoffman...



Pang est un jeune panda qui grandit dans un village idyllique au cœur de la Chine. Mais lorsque sa meilleure amie, Jielong la dragonne, est enlevée pour être offerte en présent à un jeune roi lion capricieux, Pang n'hésite pas une seconde : il embarque pour une aventure qui va le mener jusqu'en Afrique ! Aidé par un malicieux singe, Pang va rencontrer de nouveaux amis et découvrir les splendeurs d'un continent totalement inconnu des pandas.

Jamais plus - It ends with us

De Justin Baldoni, drame, romance, avec Blake Lively, Justin Baldoni, Brandon Sklenar...



Lily Bloom surmonte une enfance traumatisante pour se lancer dans une nouvelle vie à Boston et poursuivre son rêve de toujours : ouvrir sa propre boutique. De sa rencontre fortuite avec le charmant neurochirurgien Ryle Kincaid, naît une connexion intense – mais alors que les deux tombent profondément amoureux, Lily commence à entrevoir des aspects de Ryle qui lui rappellent la relation de ses parents. Lorsqu'Atlas Corrigan, le premier amour de Lily, réapparaît soudainement dans sa vie, sa relation avec Ryle est bouleversée et Lily réalise qu'elle doit apprendre à s'appuyer sur sa propre force et faire un choix impossible pour son avenir.

26^e match au loto d'Un P'tit Plus

Le dimanche, souvent on ne sait pas trop quoi faire, alors Un P'tit Plus vous propose de passer un après-midi en sa compagnie.

Oui, vous ne rêvez pas, notre 26^e match au loto, en faveur des enfants et adolescents atteints d'un cancer, se déroulera bel et bien le dimanche 22 septembre prochain, dès 15 h, à la salle Fleurisia de Fleurier. Ouverture des portes à 13 heures.

Venez avec nous passer un dimanche autrement, dans une ambiance que seule l'équipe d'Un P'tit Plus peut créer. Rempporter comme à chaque fois de magnifiques lots ; crier quine pour une bonne cause, c'est ce que nous vous proposons.

L'argent que nous récoltons lors de ce match au loto nous permet de continuer les différentes missions

que nous nous sommes fixées : l'aide directe pour les familles. Actuellement, nous avons déjà versé la somme de 24'200 francs.

Sous forme de cadeaux à Pâques et à Noël ainsi que d'une matinée d'activités au sein du Chuv, en collaboration avec l'équipe de l'espace éducatif du Chuv et quelques membres de notre équipe. Un moment intense en émotion mais qui fait tellement chaud au cœur de le partager avec ces enfants. Leur apporter notre joie et bonne humeur ; leur sourire en retour vaut tout l'or du monde.

Sans votre soutien, tout cela ne serait plus possible, alors rendez-vous le dimanche 22 septembre à la salle Fleurisia, ensemble nous sommes plus forts alors on ne lâche rien, on compte sur vous !

Comm.

Le festival Trouble A en direct sur RTN

Demain vendredi, de 15 h à 17 h, RTN propose une émission en direct depuis le site du festival. Interviews des artistes, des organisateurs et extraits musicaux au programme.

De quoi décider les indécises et les indécis à rejoindre le terrain des Lerreux à Fleurier dès vendredi en fin de journée.

Comm.

Lanterne magique Les 6-12 ans découvrent le cinéma en s'amusant !

Mercredi 18 septembre prochain, la Lanterne magique de Couvet débute sa nouvelle saison au cinéma Colisée, avec un nouveau programme de 9 films qui font grandir, de tous les genres, toutes les époques, provenances et techniques. L'occasion pour les jeunes spectatrices et spectateurs de découvrir ensemble la magie du cinéma, en s'amusant !

Les 9 nouveaux films proposés cette saison à la Lanterne magique proviennent du monde entier et témoignent de l'extraordinaire diversité du cinéma, du muet au sonore en passant par le noir/blanc et la couleur. Les membres de la Lanterne magique de Couvet ont la chance de découvrir non seulement des grands classiques comme « Le Kid », premier long-métrage de Charlie Chaplin qui mêle parfaitement mélodrame et gags burlesques, mais aussi de magnifiques films d'animation qui s'adressent aux enfants en toute intelligence, comme « Shaun le mouton : La ferme contre-attaque », nouvelle perle « So british » des studios Aardman, « Toy Story » des studios Pixar, le premier long-métrage entièrement réalisé par ordinateur de l'histoire du cinéma, ou encore « Azur et Asmar », un somptueux dessin animé réalisé par l'auteur de « Kirikou et la sorcière ».

Autant de films adaptés à l'âge des enfants et au concept à la fois amusant et formateur de la Lanterne magique : en lisant le journal illustré reçu à la maison avant chaque séance, les enfants se préparent au film sans a priori. Une fois dans la salle, un spectacle joué par des comédiens professionnels leur permet d'approfondir un thème en lien avec l'œuvre pré-

sentée. Par exemple, avant « Shaun le mouton : La ferme contre-attaque », les enfants découvrent les principes de l'animation de volume.

À la Lanterne magique, les enfants se rendent au cinéma 9 fois par an, sans leurs parents, mais toujours en compagnie de leurs camarades. Dans la salle, des « parents de secours » sont bien sûr présents en permanence pour les épauler. Entre leur 6^e et leur 12^e année, les enfants peuvent ainsi voir 63 films qui les aident à grandir, à se forger un point de vue critique et une première culture cinématographique, tout en apprivoisant les émotions grand écran, qui préparent à celles de la vraie vie !

Informations pratiques

La carte de membre permet de recevoir des invitations à des avant-premières, de participer à des événements, des concours ou des ateliers dans les festivals ou les écoles, sans oublier les jeux didactiques disponibles sur le site internet www.lanterne-magique.org. Les inscriptions se font en ligne sur le site www.lanterne-magique.org ou le jour des séances de la Lanterne magique dès 14 h à la caisse du cinéma Colisée à Couvet.

Comm.

Finissage à Bleu de Chine



Vous avez encore jusqu'à lundi 16 septembre pour venir découvrir notre exposition actuelle où les personnages en céramique de Valérie Stoll se regardent, murmurent, attendent, dans l'écrin que leur offrent les œuvres venues d'ailleurs accrochées à nos murs : peintures du Colombien Albeiro Sarria, gravures de son compatriote Cristian Bernardo Muñoz et encore gravures d'artistes de Mongolie.

La galerie d'art Bleu de Chine sera exceptionnellement ouverte le lundi

du Jeûne, 16 septembre, de 15 h à 18 heures. Valérie Stoll sera présente pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

Ouverture de ce dernier week-end d'exposition : vendredi, samedi, dimanche et lundi de 15 h à 18 h et sur rendez-vous au 032 861 28 87 ou à ioset@bluewin.ch.

Les galeristes, Adriana et Philippe Ioset



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024

SEPTEMBRE

- 12, MÔTIERS : fête des fontaines, org. Écho de Riaux.
- 13, LES BAYARDS : match au loto, org. société des accordéonistes.
- 21, LES BAYARDS : 75^e Syndicat d'élevage Les Bayards & Environs.
- 22, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 22, COUVET : concert Bébé, org. Évasions musicales.

OCTOBRE

- 5, SAINT-SULPICE : soirée hypnose, org. musée VW.
- 26, FLEURIER : Vid'armoires, org. Nantibatingou.
- 26, COUVET : repas de soutien, org. club de lutte du Val-de-Travers.
- 26, TRAVERS : souper fondue, org. ski-club.

NOVEMBRE

- 2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union.
- 2, LES VERRIÈRES : soirée halloween, org. SIV.
- 2, PRILLY (VD) : Fashion day for abused animals, org. fondation SOS chats.
- 2, 3, COUVET : concert annuel, org. Chœur de l'Amitié.
- 9, COUVET : soirée des paysannes, org. union suisse des paysannes.
- 9, MÔTIERS : Kiosque à musique (RTS), org. fanfare l'Harmonie.
- 10, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 10, COUVET : musique balkanique, org. Évasions musicales.
- 14, COUVET : conférence publique « éviter les arnaques », org. AVIVO.
- 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.
- 29, 30, LES VERRIÈRES : soirées de gymnastique, org. FSG.

DÉCEMBRE

- 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 5, FLEURIER : Noël ensemble, org. CORA et AVIVO.
- 6, FLEURIER : Saint-Nicolas, org. association Un P'tit Plus.
- 8, COUVET : concert de l'Avent, org. Areusia-Aurore.
- 8, FLEURIER : concert de l'Avent, org. chœur mixte catholique du Val-de-Travers.
- 14, FLEURIER : marché de Noël des Acacias.

2025

FÉVRIER

- 7, 8, 9, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 8, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- 8, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.
- 14, 15, 16, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 15, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

MARS

- 9, COUVET : Festival de la Chapelle, hautbois-piano.
- 16, COUVET : Festival de la Chapelle, 2^e concert.
- 23, COUVET : Festival de la Chapelle, Sylviane Deferne, piano.
- 30, COUVET : Festival de la Chapelle, Geneva Brass.

AVRIL

- 26, COUVET : concert en commun, org. fanfares l'Union Saint-Sulpice et La Persévérante Travers.

MAI

- 2-11, FLEURIER : Comptoir neuchâtelois, Centre de sports de glace.

MULTISPORT

L'étape de la Grand Vy a vécu !

La troisième étape du Neuchalenge 2024 s'est achevée le 4 septembre. Avec son dénivelé positif de 849 mètres, ses 8.8 kilomètres et ses pentes à 23%, le défi de la Grand Vy est une des ascensions les plus difficiles de l'Arc jurassien pour un sportif. 280 s'y sont essayés cette année dont la Fleurisane Amélie de Marzo en course à pied. Il lui a manqué juste dix secondes pour battre le record du parcours, détenu par Evelyne Horisberger depuis 2015 (58'24). Chez les hommes, le Covasson Aleix Toda Mas a terminé deuxième (45'21) à 42 secondes de l'orienteur Pascal Buchs. Relevons également la belle prestation du président de commune de Val-de-Travers, Eric Sivignon, douzième, en 57'26. En deux-roues, aucun représentant vallonnien n'est entré dans le top 10 de cette manche. La dernière épreuve de l'année a lieu jusqu'au 20 octobre au Val-de-Ruz. Le tracé de 5.5 bornes emmène les amateurs de sport du Pâquier (883 mètres d'altitude) à la métairie de l'Isle (1352 m).

LUTTE



L'heure est au bilan

La saison de lutte est terminée. Il est temps de jeter un œil sur les classements annuels. 204 luttes et jeunes lutteurs (2017-2018) ont pris part aux 11 fêtes organisées durant l'année. La cinquantaine de Romandes ont ramené 9 couronnes et 50 palmes. En outre, elles se sont offert 14 finales. Au niveau des représentantes et représentants vallonniers, Kiara Philipona termine le plus haut dans la hiérarchie avec son huitième rang (catégorie Meitli 2). Dans la classe « Zwerkli », Lucile Philipona s'en tire avec un bon top 15 (13°). Kévin Maire (33°) et Mathias Rodeschini (45°) viennent un peu plus loin dans les tables.

Quand le maudit devient sauveur

Val-de-Travers – Kosova NE 2-2 (0-2)

Buts de : Ciurleo, Lebet D. Verdon ; Ciurleo, Mondaini, De Giorgi, Lebet S. ; De Sousa, Da Silva Dos Reis, Eyongakpa Ako, Bitiqi, Gracia ; Lebet D.

Les étoiles du Courrier : *de Sousa ** S. Lebet ***Ciurleo

Vendredi soir, la première confrontation à domicile du FC Val-de-Travers a eu lieu du côté de La Léchère. Le rectangle covasson était foisonnant de monde pour assister au duel attendu entre l'équipe locale et Kosova NE. L'intensité aperçue sur le terrain montre que ce duel avait presque valeur de derby pour les deux équipes. L'opposition de style a été belle. Elle aurait même pu être sublime si les émeraudes et les noirs avaient joué leur meilleur foot au même moment.

Coup de fouet sans conséquence

Au final, pas de jaloux, Kosova a dominé la première période et Val-de-Travers la seconde mi-temps. Le résultat nul récompense ainsi tout le monde (2-2). Si on se place dans le camp vallonnien, on peut regretter une certaine nonchalance durant les

45 premières minutes. À moins que ce soit simplement l'énorme rythme imposé par les visiteurs qui a conduit à cette impression. Il faut dire que le but de Derek Lebet après 107 secondes de jeu – finalement refusé pour hors-jeu – a eu de quoi donner un coup de fouet d'entrée à Kosova. Les noirs se sont ensuite rebellés.

Le « sprint festif » du coach vers ses joueurs

Les émeraudes du Vallon ont joué un jeu qui ne leur correspondait pas en première période. Heureusement, ils ont rectifié le tir au retour sur la pelouse. Kosova était fatigué et cela s'est vu. Val-de-Travers était revanche et cela s'est vu aussi ! « On en met un peu plus encore, c'est bien les gars », lâchait le coach Raphaël Claudio avant que ses protégés renversent « sagement » la rencontre. Matteo Ciurleo a d'abord répliqué à l'heure de jeu. Le « maudit des premières secondes », Derek Lebet, est finalement entré dans la peau du sauveur des derniers instants en égalisant à une minute du coup de sifflet final, déclenchant un sprint mémorable de Raphaël Claudio, venu célébrer ce dénouement avec ses joueurs sur le terrain. Bel état d'esprit et beau premier match à La Léchère. Le public en redemande...



Leonit Bitiqi et le FC Val-de-Travers ont mené une chasse presque gagnante derrière Kosova NE. Match nul, balle au centre.

Kevin Vaucher

FOOTBALL 3^e LIGUE



Invaincu mais pas gagnant non plus



Môtiers – Peseux Comète 2-2 (2-1)

Buts de : Ribeiro (2x). Chabloz ; Carvalhais Costa ; Percassi, Cirillo F., Stoppa, Mairy ; Choffat, Ribeiro Sousa, Racine (Cirillo P.), Choffat (Tosato L.) ; Suka (Tosato T.).

Nathan Racine et le FC Môtiers ont fait la course en tête dimanche matin mais cela n'a pas suffi pour battre Peseux Comète. Le score final (2-2) représente plutôt bien les forces en présence même si les joueurs de Jérémy Badertscher auraient pu l'emporter en toute fin de partie. Par deux fois, Ludovic Tosato s'est fait faucher dans les 16 mètres sans intervention de l'arbitre, ce qui a eu le don de déclencher la colère des

fidèles de La Bergerie et des « flingueurs ». « Encore un duel sans victoire mais... sans défaite aussi. Nous avons fait trois matches nuls jusqu'à maintenant. On propose de belles choses, nous sommes sur le bon chemin. Mention particulière à notre recrue phare Rafael Ribeiro (auteur des deux buts dimanche). Il a un gros potentiel », dévoile l'entraîneur vallonnien. Les autres arrivées sont celles de Yannick Nijonkou, Gezim Reshani, Mouhad Lahlou, Gweneghan Chabloz, Pasquale Cirillo, Nathan Racine et Mathieu Boileau. Grégory Paganuzzi et Dimitri Buchs, ont, quant à eux, rejoint le FC Val-de-Travers. Retrouvez l'article complet de ce match sur notre site internet (courrierhebdo.ch). KVA

3^e ligue - Groupe 1

Val-de-Travers – Kosova NE	2-2
Môtiers – Peseux Comète	2-2
1. Béroche-Gorgier II	3 3 0 0 (2) 7 : 2 9
2. Le Locle	3 2 1 0 (6) 9 : 3 7
3. Bôle II	3 2 0 1 (2) 6 : 3 6
4. Val-de-Travers	3 1 2 0 (5) 9 : 4 5
5. Bevaix	2 1 0 1 (3) 3 : 3 3
6. Étoile-Sporting	3 0 3 0 (2) 5 : 5 3
7. Colombier	3 0 3 0 (4) 7 : 7 3
8. Môtiers	3 0 3 0 (11) 5 : 5 3
9. Kosova NE	3 0 2 1 (11) 6 : 9 2
10. Helvetia NE II	3 0 1 2 (7) 4 : 8 1
11. Peseux Comète	3 0 1 2 (17) 4 : 8 1
12. Floria	2 0 0 2 (4) 2 : 10 0

4^e ligue - Groupe 2

Val-de-Travers III – Unine	5-3
1. Hauterive II	3 3 0 0 (2) 9 : 1 9
2. Espagnol NE	3 2 1 0 (8) 10 : 7 7
3. NE Galaxy	3 2 0 1 (0) 5 : 1 6
4. Centre Portugais	3 2 0 1 (4) 9 : 4 6
5. Val-de-Travers III	3 2 0 1 (4) 8 : 8 6
6. United Milvignes	3 1 2 0 (4) 6 : 5 5
7. Villeret	3 1 0 2 (0) 5 : 8 3
8. Les Bois II	2 0 1 1 (1) 6 : 8 1
9. Val-de-Ruz III	2 0 1 1 (6) 3 : 5 1
10. Unine	3 0 1 2 (1) 7 : 10 1
11. Lignièrès II	3 0 1 2 (3) 4 : 9 1
12. Superga II	3 0 1 2 (3) 6 : 12 1

4^e ligue - Feminine

Montagny – Val-de-Travers	1-4
1. Ressudens	2 2 0 0 (0) 8 : 2 6
2. Val-de-Travers	2 2 0 0 (0) 7 : 1 6
3. ASI Audax-Friul II	1 1 0 0 (0) 7 : 1 3
4. Courtepin	2 1 0 1 (0) 4 : 7 3
5. Petite-Clâne	1 0 0 1 (0) 0 : 4 0
6. Cudrefin	2 0 0 2 (0) 2 : 7 0
7. Montagny	2 0 0 2 (1) 1 : 7 0

5^e ligue - Groupe 1

Môtiers II – Béroche-Gorgier III	2-6
1. Étoile-Sporting II	2 2 0 0 (0) 8 : 2 6
2. Lusitanos	2 2 0 0 (1) 16 : 2 6
3. Cornaux	2 2 0 0 (3) 7 : 3 6
4. Béroche-Gorgier III	3 1 0 2 (2) 10 : 16 3
5. Les Ponts	3 1 0 2 (10) 5 : 8 3
6. Marin-Sports III	1 0 0 1 (4) 1 : 6 0
7. Môtiers II	3 0 0 3 (0) 3 : 13 0

TENNIS



Quatorze juniors en opposition

Samedi 7 septembre dernier, 14 juniors du TC Val-de-Travers (10 à 15 ans) se sont affrontés dans une compétition organisée au sein du club. Ils étaient répartis en 3 groupes, selon les âges, et cette deuxième édition a vu les victoires de Gianluca Oppliger dans le groupe 1, Malcolm Marquis dans le groupe 2 et Thomas Serra dans le groupe 3.

Gianluca a ensuite pris le meilleur sur Malcolm dans la grande finale. « Le beau temps, un fair-play exemplaire de la part des joueurs et une ambiance chaleureuse, sur et en dehors des courts, ont rendu cette journée mémorable », rapporte la présidente du club Valérie Marquis.



juniors	équipes	résultats	nb matches	place	pts
FF19	Val-de-Travers – Villaz-Saraine	2-2	3	5/9	5
B	Étoile-Sporting – Val-de-Travers	0-2	3	2/6	9
FF15 I	Cornaux Cressier Sports 2019 – Val-de-Travers	0-7	3	2/11	7
FF15 II	Béroche-Bevaix – Val-de-Travers II	1-0	2	9/11	0
C1	Franches – Val-de-Travers	2-6	3	2/10	9
C2	Val-de-Travers II – Béroche-Bevaix	1-8	3	5/6	2
D1	Val-de-Travers – Audax II	4-6	3	5/10	4
D2	Boudry II – Val-de-Travers II	8-0	3	11/11	0

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant lundi midi. redac@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO

À LOUER
AUX VERRIÈRES
proche des transports
publics
Appartement
2½ pièces
Rénové, cuisine
agencée, hall d'entrée,
1 chambre, salle de
bains avec baignoire,
cave, garage individuel,
part au jardin.
Libre de suite.
Loyer **Fr. 500.-**
+ charges.
Tél. 076 348 11 63

À LOUER
à COUVET
Beau 3½ pièces
Appartement
fraîchement rénové,
salle de bains avec
baignoire, cuisine
agencée habitable avec
lave-vaisselle, armoires
murales, cave, galetas,
parcelle de jardin
privative.
Proche de toutes
commodités.
Au calme.
Loyer **Fr. 759.-**
+ charges.
Tél. 079 521 74 19

À LOUER
à Fleurier
Appartement
de 4½ pièces
Libre de suite
Tél. 079 391 60 12

IMMOBILIER

G Gestion Clerc
À LOUER À SAINT-SULPICE
dans petit immeuble au calme,
avec jardin.
Grand appartement
de 4½ pièces
Au 3^e étage avec deux salles d'eau.
Loyer brut mensuel **Fr. 1380.-**
Libre de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements
et demandes de visite:
Tél. 078 801 84 44
www.gestion-clerc.ch

**Vous désirez vendre
ou louer votre bien
immobilier...**
Le **Courrier
Val-de-Travers
HEBDO**
**est l'emplacement idéal
pour votre annonce.**

Nous rénovons vos volets
- En bois: Rénovation totale
(ponçage, menuiserie, peinture)
- En aluminium: Nettoyage et
Rethermolaquage selon les normes
«Qualicoat» avec couleur à choix
- Fourniture et pose de volets alu neufs
«Swiss Made»
Action - 20%
jusqu'au 31.10.24
Prise en charge et livraison à votre domicile.
Contactez-nous pour un devis gratuit.
www.RenoCH.ch - 079 895 10 00
Votre entreprise régionale

maulini
CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS - T + 41 (0) 32 863 33 45
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES

KF ENERGIES
CHAUFFAGE · SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompe à chaleur et énergie renouvelable
Service **079 179 04 20**
Chauffage-sanitaire **079 179 04 21**
032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques
par des professionnels afin d'assurer votre sécurité
et celle de votre entourage.
ElectrOGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques
Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet
info@electrogcontrôle.ch - **079 428 83 33**

P. SIMONIN & FILS Sàrl
FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51
Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

CODONISA
Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE
2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

ORDISECOURS
Dépannage informatique à domicile,
installation, conseil, devis...
Téléphone : 076 674 32 30
Mail : contact@ordisecours.ch
Site : www.ordisecours.ch
Guillaume Bey
Technicien en informatique
Dépannage sur rendez-vous 7 / 7

APPAREILS Marechal
Ménagers
Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER
Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur ...
Tél. 032 861 21 03

«Quand avez-vous vu plus de deux papillons au même endroit pour la dernière fois ? La biodiversité, ce qui existe encore de cette richesse, est notre patrimoine commun ! La préserver est un défi national, relevons-le ensemble!»
Anne-Laure Maire,
botaniste, guide floraneuch

«La biodiversité est notre passé et notre avenir, c'est le vivant dans toute sa splendeur. Respectons la vie et protégeons-la !»
Guillaume Perret,
photographe indépendant

Pour le Doubs et nos cours d'eau!

OUI
à la biodiversité
le 22 septembre

«La biodiversité n'est bientôt plus présente que dans les lieux oubliés, alors je veux que nous n'oublions pas qu'elle devrait être partout pour offrir un avenir à nos enfants.»
Christian Mermet,
Président de ProNatura Neuchâtel

«La disparition des espèces appauvrit et fragilise nos écosystèmes. Réagissons maintenant ! Pour continuer à nous émerveiller, pour un futur riche en vie !»
David Bichsel, président de l'association suisse des microfermes

Une moisson 2024 abondante!



La Fête des Moissons 2024 a connu « une bonne à très bonne édition », selon les dires de son président Florian Dreyer. « Le bilan de fréquentation est proche d'être excellent. Le nombre de personnes ayant rejoint le hangar de Rothel vendredi et samedi passés est identique voire légèrement supérieur à celui de l'année dernière qui avait déjà été un bon cru. » Dans le détail, la soirée de vendredi soir a attiré 400 personnes grâce à la venue de Marie-Thérèse Porchet. Il manquait une dizaine de tickets pour faire salle comble (de chez comble). Pour rappel, le groupe folklorique Oesch's die Dritten avait fait très fort en 2023 puisque les billets s'étaient arrachés en... 45 minutes. Samedi, près de 300 personnes sont venues profiter de la journée pensée autour du thème du Western. Du tir à l'arc, de la musique country, des chevaux qui tirent des calèches ou encore une « forge de l'époque des cow-boys » ont notamment servi de décor à ce retour dans le passé. « Le soir, nous avons vendu 330 fondues et quelque 600 visiteurs sont passés nous faire un plus ou moins long coucou. » Une bonne partie avait opté pour le chapeau aux bords larges et à la calotte haute.